

DEPARTEMENT de la GIRONDE
ARRONDISSEMENT de BORDEAUX
Commune de LORMONT

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT
du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du VENDREDI 31 MARS 2017

L'an **deux mille dix-sept**, le **vendredi trente et un mars** à dix-huit heures,

Le Conseil Municipal de la Commune LORMONT, convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Monsieur Jean TOUZEAU.

Présent(e)s : Jean **TOUZEAU**, Josette **BELLOQ**, Philippe **QUERTINMONT**, Yasmina **BOULTAM**, Marc **GALET**, Bernard **RIVAILLÉ**, Claude **DAMBRINE**, Tayeb **BARAS**, Pierrette **DUPART**, Michèle **FAORO**, Jean-Claude **FEUGAS**, Cyrille **PEYPOUDAT**, Aziz **S'KALLI BOUAZIZA**, Jannick **MORA**, Grégoric **FAUCON**, Mireille **KERBAOL**, Brétislav **PAVLATA**, Maria Del Pilar **RAMIREZ**, Suna **ERDOGAN**, Jean-Louis **COUTURIER**, Danielle **JOUS**, Vincent **COSTE**, Loubna **EDNO BOUFAR**, Jean-Pierre **BACHÈRE**, Jean-Baptiste **DEFRANCE**, Marc **SALLOT**, Richard **UNREIN**.

Absent(e)s excusé(e)s ayant donné procuration :

Marielle **DESCOUBES SIBRAC** (procuration Philippe **QUERTINMONT**),
Stéphane **PERES DIT PEREY** (procuration Vincent **COSTE**),
Salim **KOÇ** (procuration Suna **ERDOGAN**),
Maférima **DIAGNE** (procuration Danielle **JOUS**),
Alexandre **CHADILI** (procuration Marc **GALET**),
Myriam **LECHARLIER** (procuration Marc **SALLOT**).

Absents :

Frédéric **BERGMAN**.

Absente excusée :

Mónica **CASANOVA**

Conseillers en exercice : 35

Nombre de présents : 27

Nombre de votants : 33

N° 2017/31.03/14.C

MARCHES PUBLICS : AUTORISATION SIGNATURE
SALLE DE GYMNASTIQUE - CONSTRUCTION

Monsieur Bernard RIVAILLÉ est désigné en qualité de Secrétaire de séance.

Claude DAMBRINE, Adjointe déléguée à l'habitat, l'environnement et l'urbanisme explique aux membres de l'assemblée délibérante que :

Par procédure adaptée ouverte, il convient de lancer le marché de construction de la salle de gymnastique sur le stade Ladoumègue.

Une procédure adaptée ouverte a été lancée pour attribuer le marché de construction d'une salle de gymnastique sur le stade Ladoumègue.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises désignées lors de la Commission d'Appel d'Offres du 31 mars 2017.

Ceci étant exposé, il est donc demandé à l'assemblée délibérante d'adopter les termes de la délibération suivante :

La Ville de Lormont,

Vu l'article L1414-2 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ordonnance du 23 juillet 2015 et son décret d'application N° 2016-360 du 25 mars 2016.

Entendu le rapport de présentation,

Considérant le besoin pour la Ville de construire une salle de gymnastique pour répondre aux besoins du tissu associatif local ;

DECIDE :

Article unique :

d'autoriser Monsieur le Maire à signer les marchés avec les entreprises désignées pour les lots N° 1 à 13 :

LOT	ATTRIBUTAIRE DESIGNE	MONTANT HT
N° 1 Gros œuvre Fondations	GERTHOFER 33320 Pineuilh	348.949,33 €
N° 2 Charpente métallique	CANCE 33610 Canéjan	158.276,53 €
N° 3 Bardage	CANCE 33610 Canéjan	163.408,27 €
N° 3 bis Couverture, étanchéité, zinguerie	AMG Aquitaine 33290 Ludon Médoc	106.084,82 €

N° 4 Menuiseries extérieures	CANCE 33610 Canéjan	73.500,00 €
N° 5 Serrurerie	CANCE 33610 Canéjan	20.297,00 €
N° 6 Menuiseries intérieures	MENUISERIE ORMEO 33126 Fronsac	28.902,24 €
N° 7 Plâtrerie – isolation	MA DECORATION 33300 Bordeaux	95.665,78 €
N° 8 Peinture	ATELIER OCEAN 33185 Le Haillan	10.000,00 €
N° 9 Revêtement de sols/faïences	MA DECORATION 33300 Bordeaux	12.324,35 €
N° 10 Électricité courant fort, courant faible	CABANAT 33760 Frontenac	53.900,00 €
N° 11 Plomberie chauffage ventilation	GENICLIME 33700 Mérignac	151.848,00 €
N° 12 Équipements spécifiques	KASSIOPE 13190 Allauch	250.896,76 €
N° 13 VRD – espaces verts	LPF 33000 Bordeaux	123.562,14 €

VOTE :

POUR :

- 25 - Groupe des Élu(e)s Socialistes et Personnalités de Progrès
- 3 - Groupe des Élu(e)s Communistes et Républicains
- 1 - Groupe Europe Écologie les Verts
- 1 – Groupe Lormont Avenir

ABSTENTION :

- 3 - Groupe Choisir Lormont

Le Maire :

- ⇒ certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- ⇒ informe qu'il pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

FAIT A LORMONT, le 3 avril 2017
pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,

Le Maire,